

## **AVIS A LA POPULATION**

### **Projet soumis à Etude d'Incidence sur l'Environnement**

### **REUNION d'INFORMATION**

**La Société Terrilex sa**, représentée par Mme Nathalie GALAND, Square Marie-Louise, 4 Bte 4 à 1000 Bruxelles informe la population qu'elle envisage d'introduire auprès du Collège communal de Saint-Nicolas une demande de permis d'urbanisation prévoyant la création de ± 60 logements unifamiliaux et 130 logements collectifs, avec ouverture de voirie, stationnement, bassin(s) de rétention paysager(s) et aménagement d'espaces verts à :

**Saint-Nicolas, Chaussée Roosevelt, rue M. Vankeer et rue Neuvice**, sur la parcelles cadastrées ou l'ayant été Saint-Nicolas, 3ème division Montegnée, section B, n° 245, 204n, 208f, 209a, 210b, 210d, 211b, 212a, 213c, 213d, 220v, 243a, 244a, 246b, 368c, 204m, 214f, 242f, 220t, avec étude d'incidence sur l'environnement.

Ce projet relevant de la catégorie B des projets visés par le Code de l'Environnement, projets devant être soumis à étude d'incidence sur l'environnement, il doit faire l'objet d'une réunion préalable d'information de la population.

#### **Cette réunion d'information a pour objet de :**

- Permettre au demandeur de présenter son projet ;
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- Présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences ;

La réunion d'information se tiendra le **15 octobre 2019 à 18 heures** en la Salle Culturelle de Montegnée, place Cri du Perron, 24 à 4420 Saint-Nicolas.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au **Collège communal, service Urbanisme, Rue de l'Hôtel communal, 63 à 4420 Saint-Nicolas** en y indiquant ses nom et adresse, avec copie aux demandeurs.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès du demandeur ou des Auteurs de Projet : sprl GeoDILEx – chemin Dri les Cortis, 11a à 4900 Spa – 087/77.12.90